



PRESENTATION DU BREVET D'INITIATION A L'AERONAUTIQUE - B.I.A.

Le B.I.A.

Le Brevet d'Initiation Aéronautique est une formation aéronautique pour les jeunes intéressés par l'aviation. Il est ouvert aux jeunes gens et jeunes filles âgés de 13 ans au moins à la date où ils se présenteront à l'examen.

Le B.I.A. est destiné aux élèves de troisième et de seconde, voire de première.

Les objectifs

Le B.I.A., soutenu par la Fédération Française Aéronautique (F.F.A.) et le Ministère de l'Education Nationale, a pour objectifs de permettre aux jeunes qui sont motivés :

- la découverte du monde de l'aviation ;
- Un accès privilégié à la licence de pilote d'avion
- Un plus dans un CV pour postuler dans tous métiers et formations aéronautiques (*Pilote, aiguilleur du ciel, mécanicien, météorologue, hôtesse de l'air, ...*)

Admission

Les élèves de seconde auront une information générale en début d'année scolaire. A l'issue de la présentation du BIA, les élèves pourront faire acte de candidature.

Les candidats seront sélectionnés sur des critères de motivation (rédaction d'une lettre de motivation et entretien éventuel).

L'engagement et l'implication de chaque élève seront très importants. De même, **l'assiduité devra être régulière durant toute la période de formation.**

Programme de formation

Le programme est composé de :

- un enseignement théorique dans les principales disciplines du domaine ;
- quelques vols d'initiation au pilotage ;
- une ou plusieurs visites aéronautiques.

La formation représente environ 60 heures d'enseignement. Elle est répartie en 5 matières :

- Météorologie et aérologie ;
- Aérodynamique, aérostatique et principe du vol ;
- Etude des aéronefs et des engins spatiaux ;
- Navigation, réglementation, sécurité des vols ;
- Histoire et culture de l'aéronautique et du spatial.



Les séances ont lieu tous les mercredis après-midi (*horaires donnés à titre indicatif pouvant être modifiés en début de formation en fonction de la disponibilité des formateurs*) :

- de 13 h 30 à 15 h 30 pour les cours théoriques au lycée ;
- de 13 h 30 à 16 h 30 pour les activités à l'aéroclub d'avril à juin.

L'initiation au pilotage comprend :

- Une trentaine de minute de pilotage en double commande ;
- Un voyage d'une heure et demi, au départ d'Egletons, à 3 élèves dont 30 minutes chacun en double commande, avec atterrissage sur les aéroports de Brive et d'Aurillac. **(pour les élèves ayant obtenu le B.I.A.)**

- Séances de simulateur de vol :

Elles se déroulent au sein de l'aéroclub Egletonnais.

- Apprentissage du pilotage de base ;
- Gestion d'une navigation aux instruments ;
- Gestion d'une approche aux instruments.

- Visites dans le monde professionnel :

- Aéroport ;
- Industrie aéronautique ;
- Station Météo France ;
- Tour de contrôle ;
- Base aérienne militaire.

L'examen du B.I.A.

Il se déroule mi-mai.

Il est constitué de 5 Q.C.M. (*1 sur chacune des 5 matières de l'enseignement théorique*) représentant 100 questions au total pour une durée de 2h30 et d'un Q.C.M. facultatif d'anglais aéronautique (*20 questions, 30 minutes*).

Le financement

Les coûts de la formation sont pris en charge par les établissements scolaires et l'Aéroclub d'EGLETONS. La formation théorique et pratique est gratuite pour les élèves sélectionnés. Les élèves auront à régler 70€ à l'association correspondant à une cotisation réduite et participation aux vols.